

Novembre 2017

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 13 novembre 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Martin Fournier, conseiller #4, est absent et son absence est motivée.

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 1711108

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais, APPUYÉ Réjean Tardif ET RÉSOLU PAR LES
CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Nomination d'un maire suppléant (Pro-maire)
- 6- Fonctions et tâches du nouveau conseil
- 7- Modification à la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018
- 8- Déneigement des entrées
- 9- Partenariat avec L'ABC de Hauts Plateaux
- 10- Résolution pour la mise à jour de notre politique MADA
- 11- Formations des élus offertes par la MRC
- 12- Estimation d'Annie Turmel pour un plan d'un système d'éclairage pour le Projet de Parc municipal
- 13- Donation d'un terrain appartenant à Québec Central le long de la Route 204
- 14- Soumission de CIM pour le module de dépôt électronique des salaires
- 15- Désignation d'un représentant auprès de Camping Québec
- 16- Liste des arriérés de taxes
- 17- Priorités locales – Sécurité publique
- 18- Demande financière à l'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Attestation des travaux réalisés
- 19- L'accès au lac par la Rue du Lac Nord
- 20- Résolution autorisant les signataires pour les chèques et toute autre transaction à la Caisse Desjardins des Etchemins
- 21- La patinoire
- 22- Demandes de don et contribution financière
- 23- Informations, correspondances & invitations
- 24- Varia
 - 24.1 Demande de budget pour le centenaire
 - 24.2 Buchage sur le lot de la municipalité et l'ancien lot de la fabrique
 - 24.3 Formation sur la Loi 122 à la MRC pour la directrice générale
- 25- Période de questions
- 26- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017 #1711109

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 octobre 2017 a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #1711110

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais, APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTES DES DÉBOURSÉS

Pour la municipalité : 43 897.18 \$

Pour l'Ôtel : 1 054.11 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en octobre 2017 pour un montant de 7 894.78 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Nomination du Pro-maire (maire suppléant) #1711111

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer Réjean Tardif, pro-maire (maire suppléant) à partir de ce jour et pour l'année 2018 et qu'il soit le troisième signataire de la municipalité en temps d'absence de monsieur le Maire.

6- Fonctions et tâches du nouveau conseil

Chaque conseiller a énuméré les fonctions et tâches qu'il aimerait occuper mais le tout sera finalisé au conseil de décembre étant donné l'absence du conseiller Martin Fournier.

7- Modification à la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 #1711112

Considérant que la municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à de biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2018.

Modifications apportées à la Programmation des travaux TECQ 2014-2018

1- Ajout d'un projet à la priorité no.1

Ajout d'une vanne au poste de chloration

Coût des travaux 7 139 \$

Réalisation : Mai 2018

2- Ajout d'un projet à la priorité no. 2

Plan d'intervention incluant une inspection visuelle par caméra des conduites d'égoût

Coût des travaux : 20 000 \$

Réalisation : Juin 2018

8. Déneigement des entrées #1711113

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'engager M. Jean-Claude Talon pour le déneigement de la Municipalité soit : l'entrée du bureau municipal, le poste incendie, poste de chloration et la borne fontaine sèche en face du 46, rue de l'église, un accès pour l'entrée de la cave de l'édifice municipal pour un montant de 1000\$. Postes Canada paiera directement 200\$ à M. Talon pour l'ouverture des casiers postaux.

ÉGALEMENT RÉSOLU de payer un montant de 1 000\$ pour le déneigement du stationnement de l'église.

D'engager M. Normand Royer pour le déneigement du perron de l'église au coût de 300\$, et de l'entrée de l'édifice municipal au coût de 200\$.

D'engager M. Stéphane Ferland pour le déneigement de la borne sèche située près de Denis Picard au montant de 300\$.

9- Partenariat avec L'ABC de Hauts Plateaux #1711114

Étant donné que la Bibliomobile de l'ABC des Hauts Plateaux a visité l'an dernier 7 enfants de 0-5 ans et 2 enfants d'âge scolaire pour un total de 116 prêts de livres dans notre municipalité.

Étant donné que la municipalité a reçu une demande pour la poursuite du partenariat.

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser la somme de 140 \$ à L'ABC des Hauts Plateaux qui équivaut à 20 \$ par enfant de 0-5 ans afin de poursuivre notre partenariat.

10- Résolution pour la mise à jour de notre politique MADA #1711115

CONSIDÉRANT que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif;

CONSIDÉRANT qu'avec les autres municipalités de son territoire, la municipalité a vu sa demande acceptée par le Ministère pour réaliser la démarche de mise à jour de sa politique des aînés avec une coordination effectuée par la MRC de Montmagny;

**En conséquence, il est proposé par Pierre-Paul Caron, appuyé par Serge Blais
Et résolu unanimement**

Que la municipalité de Lac-Frontière autorise de nouveau la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA dont le mandat sera de mettre à jour la politique municipale des aînés et de s'assurer du suivi de son plan d'action MADA.

Que la municipalité nomme la conseillère Madame Ghislaine Fradette comme étant représentante de la famille et des aînés de la municipalité.

Que les noms des membres du comité de pilotage local et du comité de suivi du plan d'action soient les suivants :

- Madme Ghislaine Fradette, conseillère responsable
- Madame Thérèse Robert
- Madame Dane Lemay

- Madame Marie-Claude Caron

11- Formations des élus offertes par la MRC #1711116

Étant donné que la municipalité a reçu une proposition de MRC de Montmagny pour la formation des élus.

Étant donné que le Ministère des Affaires municipales exige que tous les élus suivent la formation « Le comportement éthique ».

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,
APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'inscrire Messieurs Alain Robert, Réjean Tardif, Serge Blais et Jacques Lapointe à la formation « Le comportement éthique » et d'inscrire le maire M. Alain Robert à la formation « Rôles et responsabilités des élu(e)s » au coût de 240 \$ par formation par élu plus les frais de déplacement. Les formations auront lieu en janvier et février 2018.

12- Estimation d'Annie Turmel pour un plan d'un système d'éclairage pour le Projet de Parc municipal #1711117

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe,
APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité accepte l'estimation reçue d'Annie Turmel au montant de 695 \$ pour l'élaboration du plan du système d'éclairage pour le Projet de Parc municipal. Ce montant remplace le montant inclus de l'estimation originale pour des plans couleurs en 3D qui avait été accepté par résolution # 171548 lors du conseil du 1^{er} mai 2017.

13- Donation d'un terrain appartenant à Québec Central le long de la Route 204

La municipalité a reçu une offre de donation de Monsieur Gaston Giguère de Chemin de fer Québec Central pour le lot P53 Rang 9, longeant la Route 204. Le conseil veut rencontrer Monsieur Giguère avant de prendre une décision.

14- Soumission de CIM pour le module de dépôt électronique des salaires #1711118

CIM (Coopérative d'informatique municipale) a fait parvenir à la municipalité une soumission au montant de 475 \$ pour l'utilisation et l'installation du module de télétransmission option ACP pour le dépôt électronique des salaires afin que les salaires soient déposés dans les comptes bancaires des élus et des employés. L'installation de ce module va éliminer la production des chèques de paies environ 200 par année et sera une économie à long terme pour la municipalité étant donné le coût des chèques papier.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,
APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité accepte la soumission de CIM au montant de 475 \$ pour l'installation du module pour le dépôt électronique des salaires.

15- Désignation d'un représentant auprès de Camping Québec #1711119

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe
APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le conseil municipal désigne la directrice générale, Madame Nicole Gautreau en tant que représentante de la Municipalité de Lac-Frontière pour le Camping municipal Lac-Frontière auprès de Camping Québec pour demander et signer la demande d'attestation de classification requise par la loi sur les établissements d'hébergement touristique.

16- Liste des arriérés de taxes

Le montant des arriérés de taxes est donné aux conseillers, aucun nom est mentionné. La directrice générale a envoyé la semaine dernière un Avis de rappel aux personnes ayant un arriéré de taxes.

17- Priorités locales – Sécurité publique

Nos priorités locales en matière de sécurité publique pour l'année 2018 sont :

- qu'il y ait une patrouille sur le lac et la rivière au moins 3 fois pendant l'année
- que la vitesse dans le village et la Route 204 soit surveillée
- qu'il y ait surveillance au printemps des charges l'eau d'érable transportées sur le Rang Laverdière et la Route du Lac car ces 2 routes sont très endommagées à cette période de l'année et peuvent devenir dangereuses pour les usagers.

18- Demande financière à l'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Attestation des travaux réalisés # 1711120

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur Route du Lac et le Rang Laverdière pour un montant subventionné de 8 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

19- L'accès au lac par la Rue du Lac Nord #1711121

Étant donné qu'une citoyenne a fait parvenir une lettre à la municipalité demandant de limiter l'accès au lac via la Rue du Lac Nord en bloquant la descente de bateau située au bout de la rue afin de protéger les berges et le lac, d'assurer la protection et la quiétude des citoyens qui habitent sur cette rue et de contrôler les embarcations qui utilisent le lac ;

Étant donné que la descente de bateau du Camping municipal est bien aménagée ce qui permet un contrôle des utilisateurs et qu'un grand stationnement est disponible ;

Étant donné que la lettre était accompagnée de 21 signatures de citoyens et citoyennes en faveur de bloquer l'accès au lac par la Rue du Lac Nord ;

Pour toutes ces raisons,

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité prendra les mesures nécessaires au printemps prochain pour limiter l'accès au lac en bloquant la descente de bateau au bout de la rue du lac Nord.

20- Résolution autorisant les signataires pour les chèques et toute autre transaction à la Caisse Desjardins des Etchemins #1711122

Attendu qu'un nouveau maire est en poste depuis le 26 octobre 2017 ;

Attendu qu'un pro-maire (maire suppléant) a été nommé le 13 novembre 2017 ;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser les signataires des chèques ou tout autre transaction à être effectuées à La Caisse Desjardins des Etchemins ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal autorise le nouveau maire monsieur Alain Robert et la directrice générale, Madame Nicole Gautreau en tant que signataires de la Municipalité de Lac-Frontière à la Caisses Desjardins des Etchemins ;

Que le conseil municipal autorise également le pro-maire (maire suppléant) Monsieur Réjean Tardif à signer en temps d'absence de monsieur le Maire.

21- La patinoire #1711123

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que Pierre Lapointe fera l'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018 au coût de 1500 \$ soit 3 versements de 500 \$ en décembre, janvier et février.

Qu'un régulateur de pression devra être installé sur le boyau d'arrosage pour réduire la pression afin d'éviter que l'alarme ne parte au poste de chloration.

22- Demandes de don et contribution financière

22.1 Centre d'entraide familial #1711124

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Qu'un don de 25 \$ soit envoyé au Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny pour des paniers de Noël suite à leur demande de dons.

23- Informations, correspondances & invitations

- Invitation de Tourisme Montmagny et les Îles le 29 novembre à leur Rendez-vous d'automne qui aura lieu à L'Hôtel L'Oiselière à Montmagny.

- Communiqué de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) annonçant que leur nouveau président est M. Alexandre Cusson qui est également maire de Drummondville.
- Suite aux élections municipales, L'UMQ félicite tous les nouveaux élus.
- Invitation de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean au forum sur les poissons qui se tiendra à Edmundston, le 17 novembre prochain.

24- Varia

24.1- Demande de budget pour le centenaire

Le conseiller Serge Blais au nom du comité du centenaire a demandé à la municipalité un budget de 10 000 \$ pour les festivités qui seront organisées lors du centenaire en 2019. Le conseil demande un estimé global des coûts et des revenus projetés avant d'adopter un montant.

24.2- Buchage sur le lot de la municipalité et l'ancien lot de la fabrique #1711125

Selon l'ingénieur forestier M. Léandre Gagné et M. Patrick Lavallée, il resterait environ une soixantaine de vans de bois à couper sur le lot de la municipalité et l'ancien lot de la fabrique.

Pour ce faire, il faudrait aménager un chemin d'hiver pour sortir le bois et faire un ponceau pour traverser le petit ruisseau. La municipalité possède déjà les tuyaux pour le ponceau, 5 longueurs de 18 po. X 36 po. et les coûts estimés pour le chemin sont 2 000 \$. Cette somme serait divisée en deux soit 1 000 \$ déboursé par Patrick Lavallée et 1 000 \$ déboursé par la municipalité. Les revenus engendrés pour la municipalité seraient environ 60 000 \$ dont une partie pour l'Ôtel.

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité débourse le montant d'environ 1 000 \$ et fournit les tuyaux pour le ponceau afin d'aménager le chemin d'hiver pour la coupe de bois.

24.3- Formation sur la Loi 122 à la MRC pour la directrice générale #1711126

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la directrice générale suive la formation offerte par la MRC sur la nouvelle Loi 122 au coût de 200 \$ plus les frais de déplacement.

25- Période de questions

Aucune question.

26- Levée de l'assemblée #1711127

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h57.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale